



Spelc Haute-Savoie

PPCR : l'État trahit sa parole



Le 16 octobre 2017, M. Gérard Darmanin, ministre de l'Action et des comptes publics, a annoncé le report d'une année des améliorations salariales prévues dans le plan *Parcours professionnels carrières et rémunérations (PPCR)*.

Le Spelc regrette et condamne fermement cette mesure qui foule aux pieds un engagement d'État.

Refus de l'accord collégial : quelle juridiction est compétente ?

Quel recours peut exercer un.e enseignant.e dont la candidature est refusée par la Commission d'accueil et d'accord collégial (CAAC) dont il relève ? Rappelons que ce refus lui interdit l'accès à tout emploi vacant au sein de l'Enseignement catholique.

La chambre sociale de la Cour de cassation s'est prononcée le 24 octobre 2017. L'accord collégial est un acte de droit privé détachable de la procédure de recrutement et de nomination qui relève des prérogatives des rectrices et des recteurs. Le refus peut être attaqué devant une instance judiciaire (tribunal d'instance, de grande instance...) et non une instance administrative (tribunal administratif).

Ouvertures et fermetures de classes : déjà à l'étude pour 2018

Les Comités diocésains de l'Enseignement catholique (Codiec) discutent des ouvertures et fermetures pour l'année scolaire 2018-2019. L'attribution nationale par le ministère des moyens d'enseignement est effectuée au plus tard début janvier 2018. La rentrée 2018 se prépare donc dès maintenant. Renseignez-vous auprès de vos délégué.e.s Spelc.

Décembre 2017 – Spelc 74 – les membres du Conseil Syndical sont à votre écoute – n'hésitez pas à les contacter

JP Baud : jpnbaud@orange.fr – N Boisramé : natalia.boisrame@cneap.fr – AM Colliard : a.colliard@orange.fr – B Ducrot : beatrice.floret@gmail.com

M Lizère : m.lizere@spelc.fr – F Moge : françoise.moge@wanadoo.fr – Ch Moine : christine.ecole74@gmail.com

JL Obadia : obadia.jeanluc@neuf.fr – A Villard : annevillard@yahoo.fr

N'oubliez pas de consulter le site du Spelc 74 : <http://hautesavoie.spelc.fr/>